

Informations légales

DONS DEFISCALISABLES 2025

Rappel !!!

Pour ceux qui auraient oublié ! Tous les dons que votre association a perçus doivent être déclarés auprès des impôts si vous avez émis en retour un CERFA de don aux œuvres. Même si vous passez par Hello Asso !!!

Pour faciliter la démarche, le site [Mes démarches simplifiées](#) permet de déclarer le nombre de dons perçus et le montant global en quelques clics, sous le compte de connexion de votre asso ! La déclaration 2025 est donc à faire !



LA FACTURATION ELECTRONIQUE

On en entend parler de plus en plus ! Mais pour les associations à but non lucratif, ce n'est pas une obligation ! On fait le point et je vous donne un outil de vérification pour vous tester !

Si une association est à but non lucratif et qu'elle ne réalise aucune activité commerciale => elle n'est pas assujettie à la TVA et n'est pas concernée par la réforme.

Ainsi : elle n'a pas d'obligation de mettre en place de factures électroniques, ni de faire la transmission des données de transaction et de paiement. Elle n'a pas non plus d'obligation de recevoir des factures électroniques dès septembre 2026.

Seules les associations à but non lucratif avec des activités lucratives à titre principal et supérieures à 80 011 € sont assujetties à la TVA et sont donc concernées par la facturation électronique.

Si vous souhaitez faire un test de vérification, suivez le lien ci-dessous :

<https://www.impots.gouv.fr/facturation-electronique-qui-est-ce-que-ca-change-pour-moi>

ANIMATION SPÉCIFIQUE AUX ASSO

Pour la rentrée 2026 - 2027, le CBE DU NET-TARN vous propose plusieurs activités informatives ou formatives en tant que dirigeants bénévoles !

=> Une journée de formation dans le cadre du FDVA sur un sujet essentiel à la gestion de l'association :

Le budget prévisionnel !

Tout ce qu'il faut pour mieux comprendre son rôle dans le suivi financier de l'association, mais aussi dans la construction d'un projet ou la recherche de financements. **Le 10 septembre 2026 à Villaudric.**

Si vous souhaitez participer, rapprochez-vous du secrétariat du CBE DU NET-TARN.

À venir : Formation FDVA Gestion associative, Ressources humaines, Démarches en ligne, Tableur ...



Bulletin d'informations aux associations

Portail régional des formations des bénévoles : une plateforme en ligne a été mise en place par le Mouvement associatif Occitanie, afin de vous aider à trouver les formations disponibles autour de vous pour ceux qui souhaitent développer leurs compétences en matière de gouvernance.

Ouvertes aux dirigeants bénévoles et aux bénévoles associatifs, il suffit de cliquer sur l'onglet **Agenda des formations**, en haut de l'écran, pour découvrir mois par mois la liste des formations et leurs contenus détaillés.

Formation des bénévoles : suivre le lien [ICI](#)

Une note informative pour être près de vous pour vous accompagner au mieux !!!

Nous espérons que vous allez bien, ainsi que vos adhérents et vos bénévoles. Nous profitons de cette newsletter de juillet pour vous souhaiter une bonne trêve estivale pour recharger les batteries pour la rentrée !

Nous sommes en finalisation de l'agenda des formations pour les associations, très bientôt nous vous communiquerons les dates. Pour les thèmes : La gestion de l'association - Les ressources humaines de l'association - Construire son budget prévisionnel - Les outils numériques : Démarches en ligne / Tableur / Communication interne / Communication externe.

Restez connecté ! Via notre page Facebook ou notre site internet à la [page dédiée aux activités associatives](#). À vos AGENDA ! ☺



CBE du NET / TARN

69 allées des écoles

31660 Bessières



05 62 89 07 70



cbedunet.org

Adhésion au CBE DU NET TARN



Pour les d'informations complètes

[Boîte à outils : gérer son association à distance et en numérique](#)

[Informations légales](#)

[Guide utilisateur démarches simplifiées](#)

[Animations Associations](#)

